

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01472

Numéro SIREN : 834 108 524

Nom ou dénomination : TVTRANS

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2022 sous le numéro de dépôt 3046

①

BILAN-ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021



N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		TV TRANS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		17 T CHEMIN DE L'EGLANTINE 14740 ROSEL			
SIRET		8 3 4 1 0 8 5 2 4 0 0 0 1 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 1 0 2 0 2 1	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	CERTIFIES CONFORMES
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	7 053 627
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	335 000
		Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II) BJ		7 388 627		BK	
				7 388 627	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	Nazaire QUINCE
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	✓ Certified by // yousign
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	361 856
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	31 722
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III) CJ		393 578		CK	
				393 578	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	25 407		25 407
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		7 807 612		IA
				7 807 612	
Renvois: (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'1 an : CR	
				256 087	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise TV TRANS			Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 053 600)	DA	1 053 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	105 360
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 784 024
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	731 861
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	16 214
	TOTAL (I)	DL	3 691 059
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 306 775
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 806 713
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 065
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 116 553
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 807 612
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	890 713	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

N° 2051-SD Editions Informatiques Comptables 2021

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : TV TRANS				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens*	FD	FE	FF		
			} services*	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK	FL		
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	24 873		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX			
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*		GA	7 622	
					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
Autres charges (12)			GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	32 495		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(32 495)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	766 866		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				CP	766 866		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	51 079		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	51 079		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	715 787		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	683 292		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise TV TRANS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	4 422
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 422
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 422)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	(52 991)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	766 866
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	35 005
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	731 861
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier*	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX	
	(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	{ - amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
DAP DEROGATOIRE	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	4 422		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Octobre 2017

Désignation de l'entreprise TV TRANS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers*					KV		KW		KX	
	Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers*					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
TOTAL III					LN		LO		LP		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U	7 053 627	8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P	200 000	1R		1S	135 000
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	
	TOTAL IV					LQ	7 253 627	LR		LS	135 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	7 253 627	ØH		ØJ	135 000	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
TOTAL III					IY		NG		NH		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					1Ø		ØX		ØY	7 053 627
	Autres titres immobilisés					11		2B		2C	335 000
	Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	7 388 627
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK		ØL	7 388 627	ØM

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : TV TRANS				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiaires		VM	105 000		105 000				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	256 087				256 087			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	769		769					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	361 856	VU	105 769	VV	256 087		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	2 306 775	567 711	1 739 064					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 208 824	317 451	891 373						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 065	3 065							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiaires		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	597 890	2 487	595 403						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	4 116 553	VZ	890 713	2 630 437		595 403		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	748 520	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : TV TRANS										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	100 360					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	690 489		- Autres réserves	ZD	590 129						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	690 489		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG							
										TOTAL II	ZH	690 489	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7							YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8							XQ					
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	5 155				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES							ST	19 719				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	24 873				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS							9Z					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX					
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée							YY					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2020) *							ØB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1.17 %				
	- Numéro de centre agréé *	XP						ZR	1				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(47 881)	Plus-values à 15 %	JK	0	Plus-values à 0 %	JL	0				
				Plus-values à 19 %	JM	0	Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	146 109	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	42 300				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TVTRANS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 053 600 euros
Siège social : 17T chemin de l'Eglantine
14740 ROSEL

834 108 524 RCS CAEN

<p>DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 AVRIL 2022</p>

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 octobre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2021 s'élevant à 731 861,01 euros de la manière suivante :

- Affectation de la totalité du bénéfice, soit la somme de 731 861,01 euros, sur le compte « Autres réserves »

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

SAS TV TRANS
17 Ter Chemin de l'églantine
14 740 ROSEL

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 octobre 2021

Emmanuel DELAUBERT
Commissaire Aux Comptes
68 Rue de l'Arquette
14000 CAEN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Octobre 2021

A l'associé unique de la société TV TRANS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TV TRANS relatifs à l'exercice clos le 31 Octobre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

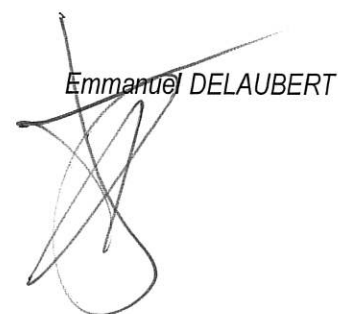
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Contest, le 28 Mars 2022

Le Commissaire aux comptes

Emmanuel DELAUBERT



BILAN
Actif

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 31/10/21	Val. Nette 31/10/20
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations et matériel				
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	7 053 627,00		7 053 627,00	7 053 627,00
Autres immobilisations financières	335 000,00		335 000,00	200 000,00
	7 388 627,00		7 388 627,00	7 253 627,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 388 627,00		7 388 627,00	7 253 627,00
VALEURS D'EXPLOITATION				
Stocks matières premières et approvisionnements				
Stocks en-cours de biens et services				
Stocks de marchandises				
CREANCES REALISABLES				
Avances et acomptes sur commandes				
Clients				
Autres Créances	256 856,24		256 856,24	104 726,51
Etat - TVA				
Etat - Impot Société	105 000,00		105 000,00	8 865,00
	361 856,24		361 856,24	113 591,51
CREANCES DISPONIBLES				
Valeurs Mobilières de Placement				
Disponibilités	31 722,07		31 722,07	51 670,18
	31 722,07		31 722,07	51 670,18
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	393 578,31		393 578,31	165 261,69
Charges à Répartir /plusieurs Exercices	25 407,00		25 407,00	33 029,00
Prime de rembours. des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	7 807 612,31		7 807 612,31	7 451 917,69

BILAN
Passif

	31/10/2021	31/10/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 053 600,00	1 053 600,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale	105 360,00	5 000,00
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 784 024,43	1 193 895,21
Report à Nouveau		
Résultat de l'Exercice	731 861,01	690 489,22
Provisions réglementées	16 214,00	11 792,00
	3 691 059,44	2 954 776,43
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		
AVANCES CONDITIONNEES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges		
TOTAL DES CAPITAUX	3 691 059,44	2 954 776,43
DETTES FINANCIERES		
Emprunts établissements de crédit	2 306 774,61	2 868 086,72
Emprunts & dettes financières divers	1 779 713,26	1 590 332,54
Intérêts dus sur Emprunts	27 000,00	35 657,00
Découverts bancaires		
Interets et agios bancaires dus		
	4 113 487,87	4 494 076,26
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances & acomptes reçus / commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 065,00	3 065,00
Provision congés payés		
Autres dettes sociales		
Etat - TVA		
Autres dettes fiscales		
Autres Dettes (Clients divers)		
	3 065,00	3 065,00
DETTES HORS EXPLOITATION		
Fournisseurs immobilisations		
Etat impot société		
Autres Dettes		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL DES CAPITAUX EXTERNES	4 116 552,87	4 497 141,26
Ecarts de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	7 807 612,31	7 451 917,69

ANNEXE AUX COMPTES

NOM : TV TRANS

ADRESSE : 17 T chemin de l'églantine
14740 ROSEL

N° SIRET : 834 108 524 00010 **CODE APE**: 6832B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 octobre 2021, dont le total est de 7.807.612 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 766.866 € et dégagant un bénéfice comptable de 731.861 €.

Cet exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis le 31 janvier 2022 par le président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

NEANT.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

NEANT.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du plan comptable général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés seront le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

Les frais d'acquisitions de titres font l'objet d'une comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Création.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	<u>Nombre</u>	<u>Valeur Nominale</u>	<u>Capital</u>
Nombre d'actions au début de l'exercice.....	10.536	100,00 €	1.053.600,00 €
Augmentation de capital.....			
Réduction de capital.....			
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice.....	10.536	100,00 €	1.053.600,00 €

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	<u>Résultat avant impôt</u>	<u>Impôt</u>
Résultat courant.....	683.292 €	0 €
Résultat exceptionnel (et participation).....	(4.422 €)	0 €
Impôt selon éléments extracomptables.....		0 €
Intégration fiscale : Economie d'impôt.....		(52.991 €)
Résultat comptable.....	731.861 €	(52.991 €)

EFFECTIF MOYEN

	<u>Personnel</u>	<u>Personnel mis à la disposition de l'entreprise</u>
Cadre.....	0	
Agents de maîtrise, techniciens.....	0	
Employés.....	0	
Ouvriers.....	0	
	-----	-----
<u>TOTAL</u>	0	

PRODUITS A RECEVOIR

*Montant des produits à recevoir inclus dans
les postes suivants du bilan*

Créances rattachées à des participations.....	
Intérêts courus à recevoir.....	0 €
Créances clients et comptes rattachés.....	0 €
Etat - produits à recevoir (dont TIPP).....	0 €
Autres créances.....	0 €

<u>TOTAL</u>	0 €

CHARGES A PAYER*Montant des charges à payer inclus dans
les postes suivants du bilan*

Intérêts courus sur emprunts et autres établissements de crédit.....	27.000 €
Autres intérêts courus à payer.....	0 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	3.065 €
Provision Congés Payés.....	0 €
Autres charges de personnel.....	0 €
Etat - charges a payer.....	0 €
Autres dettes.....	0 €
<u>TOTAL</u>	30.065 €

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE*Montant des charges et produits constatés d'avance
inclus dans les postes suivants du bilan*

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
Charges ou produits d'exploitation.....		
Charges ou produits financiers.....		
Charges ou produits exceptionnels.....		
<u>TOTAL</u>		

CHARGES A ETALER

Charge à étaler sur frais d'émission d'emprunts.....	53.358 €
Dotations antérieures.....	20.329 €
Dotation de l'exercice.....	7.622 €
Montant restant à étaler.....	25.407 €

ENGAGEMENTS**Engagements donnés :****Emprunts :**

1 - Emprunt Crédit Mutuel de 2.650.000 € sur 7 ans (débloqué pour 2.646.803 €)

Début : 02/2018 - fin 02/2025

Solde au 31/10/2021 : 1.535.890 €.

Caution solidaire de M. Nazaire QUINCE à hauteur de 662.500 €.

Garantie BPI à hauteur de 19.1 %

Nantissement des titres TRANSPORTS QUINCE

Nantissement des titres TRANSPORTS DAMOIS

Assurance emprunteur : Nazaire QUINCE (Décès / Perte totale et irréversible d'autonomie : 100 %)

2 - Emprunt Crédit Agricole de 1.125.000 € sur 7 ans

Début : 02/2018 - fin 02/2025
Solde au 31/10/2021 : 654.255 €.

Cautions solidaire de M. Nazaire QUINCE à hauteur de 25%.
Garantie BPI à hauteur de 25 %
Nantissement des titres TRANSPORTS QUINCE
Nantissement des titres TRANSPORTS DAMOIS
Assurance emprunteur : Nazaire QUINCE (Décès / Perte totale et irréversible d'autonomie : 100 %)

3 - Emprunt Crédit Agricole de 200.000 € sur 7 ans

Début : 02/2018 - fin 02/2025
Solde au 31/10/2021 : 116.360 €.

Cautions solidaire de M. Nazaire QUINCE à hauteur de 25%.
Garantie BPI à hauteur de 25 %
Nantissement des titres TRANSPORTS QUINCE
Nantissement des titres TRANSPORTS DAMOIS
Assurance emprunteur : Nazaire QUINCE (Décès / Perte totale et irréversible d'autonomie : 100 %)

4 - Emprunt BPI FRANCE de 1.325.000 € sur 7 ans

Début : 02/2018 - fin 02/2025
Solde au 31/10/2021 : 781.824 €.

Cautions solidaire de M. Nazaire QUINCE à hauteur de 265.000 €.
Fonds national de garantie - Transmission des PME et TPE à hauteur de 50 %.
Nantissement des titres TRANSPORTS QUINCE.
Nantissement des titres TRANSPORTS DAMOIS.
Assurance emprunteur : Nazaire QUINCE (Décès / Perte totale et irréversible d'autonomie : 100 %).

5 - Crédit vendeur Nicole VERDIER de 700.000 €

Solde au 31/10/2021 : 400.000 €.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participation	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu en %	Prêts et avances consentis par la société	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
---------------------------	------------------	-----------------------------------	---	------------------------------------	-----------------------------------

Capital détenu supérieur à 50 %					
--	--	--	--	--	--

TRANSPORTS QUINCE 31/10/2021	2.300.885 €	100%	256.087 €	13.258.958 €	(123.895 €)
TRANSPORTS DAMOIS 31/10/2021	1.341.370 €	90%		6.795.284 €	99.877 €

Capital détenu ENTRE 10 et 50 %					
--	--	--	--	--	--

INTEGRATION FISCALE

Modalités de répartition de l'impôt société assis sur le résultat d'ensemble du groupe

La prise en charge, par la société mère de l'impôt sur les sociétés (taux réduit et taux de droit commun), fait naître à son profit une créance sur les filiales égale à l'impôt qui serait dû par ces dernières si elles n'étaient pas membres du Groupe.

Pour le calcul de cet impôt qu'auraient dû verser les filiales, il sera tenu compte de tous les droits à imputation dont les filiales auraient pu bénéficier en l'absence d'intégration sous forme de déficits antérieurs nés avant ou pendant l'intégration ou sous forme de crédit d'impôt.

La société mère, SAS TV TRANS, réalisera une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui aurait dû être versée par chacune des sociétés du groupe si elle avait payé elle-même leur impôt et l'impôt versé en raison du résultat d'ensemble.

Cette économie d'impôt constituera pour la société mère un profit qui lui appartiendra.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Compte tenu de l'ensemble des résultats des sociétés du Groupe, le montant de l'impôt sur les bénéfices comptabilisé au compte 698 900 « Intégration Fiscale Produit IS » de la SAS TV TRANS s'établit à : **52.991 €**.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, le montant de l'impôt pour lequel la SAS TV TRANS est solidaire ressort à : **0 €**.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qu'aurait supporté la SAS TV TRANS en l'absence d'intégration fiscale

Le montant de l'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos au 31/10/2021 s'établit à **0 €**

L'impôt théorique dû à cette même date en l'absence d'intégration fiscale s'établit à **0 €**.